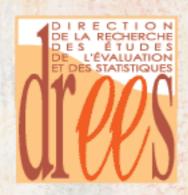


Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale

Ministère de la santé et de la protection sociale



Études et Résultats



Au cours du 1er trimestre 2004, le nombre d'allocataires du Revenu minimum d'insertion (RMI) payés par les caisses d'allocations familiales (CAF) en France métropolitaine a augmenté de 5,5 %, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), et sur un an de 9,6 %. L'augmentation du 1er trimestre 2004 résulte notamment de la prise en charge momentanée au titre du RMI d'une partie des chômeurs indemnisés par le régime d'assurance chômage, dont les droits se sont interrompus de façon temporaire au 1er trimestre 2004, suite à la réforme de l'asssurance chômage. Le nombre d'allocataires du RMI apparaît inégalement réparti sur le territoire. Au 31 décembre 2003, cinq départements concentraient un quart des allocataires du RMI en France métropolitaine. Par ailleurs, trois des quatre départements d'outre-mer figuraient parmi les dix départements comprenant le plus grand nombre d'allocataires.

Sophie CAZAIN et Stéphane DONNÉ CNAF

Karim AZIZI et Patrick PÉTOUR

Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale Ministère de la Santé et de la protection sociale DREES Le nombre d'allocataires du RMI au 31 mars 2004

N° 316 • juin 2004

in mars 2004, le nombre d'allocataires effectivement payés au titre du Revenu minimum d'insertion (RMI), en métropole et dans les départements d'outre-mer (DOM), s'élève en données brutes à 1,19 million, soit une augmentation de 8,9 % par rapport au 31 mars 2003 (tableau 1 et encadré 1). Parallèlement, les versements effectués au 1^{er} trimestre 2004 au titre du RMI, qui relèvent depuis le 1^{er} janvier 2004 des départements (encadré 2), s'établissent à 1,3 milliard d'euros, soit 12,1% de plus qu'au premier trimestre 2003.

En métropole, l'accroissement du nombre d'allocataires en données CVS a été de 5,5 % au 1^{er} trimestre 2004 et de 9,6 % sur un an

Fin mars 2004, le nombre d'allocataires du RMI en France métropolitaine augmente, en données CVS, de +5,5 % par rapport au trimestre précédent, ce qui porte à 9,6 % la variation enregistrée sur un an (tableau 2).

La hausse sensible du nombre d'allocataires du RMI au 1^{er} trimestre peut s'expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs : d'une part, elle s'inscrit dans le contexte d'une situation toujours difficile du marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois des catégories 1 et 6 (DEFM) a augmenté de 3,4 % en glissement annuel à la fin du 1^{er} trimestre 2004, tandis que celui des demandeurs d'emploi non indemnisés (des catégo-

ries 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi) s'est accru de 9,4 % sur la même période (tableau 3). Or le chômage et, de manière plus générale, la situation sur le marché du travail constituent, avec un léger retard, les principaux déterminants de l'évolution du nombre d'allocataires du RMI (encadré 3). D'autre part, la hausse du nombre d'allocataires peut s'expliquer par la prise en charge temporaire, au titre du RMI, d'une partie des personnes qui, à la suite de la réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur le 1er janvier 2004, ont vu s'interrompre pendant un temps leurs droits à l'indemnisation du chômage.

données brutes en milliers

	Mars 2003	Juin 2003	Septembre 2003	Décembre 2003	Mars 2004	Variation sur un an (en %)
Allocataires du RMI ne bénéficiant pas de mesure d'intéres- sement RMI	955,6	953,0	956,7	987,3	1 060,2	+ 10,9
Allocataires du RMI bénéficiant d'une mesure d'intéres- sement RMI	136,3	134,7	135,7	133,6	129,2	- 5,2
Ensemble des allocataires du RMI	1 092,0	1 087,7	1 092,5	1 120,8	1 189,4	+ 8,9

Note : la description des sources utilisées figure à l'encadré 1.

nombre d'allocataires du RMI en fin de trimestre

Champ: France entière. Source: CNAF – DSER.

Le nombre d'ouvertures de droit s'accroît fortement au 1^{er} trimestre 2004

L'incidence temporaire de certaines des dispositions de la réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2004 constitue également l'un des facteurs explicatifs de la très forte hausse du nombre des ouvertures de droit au RMI au 1^{er} trimestre 2004. On entend par ouverture de droit

T •02

•01

nombre d'allocataires du RMI en fin de trimestre

données CVS en milliers

	Mars 2003	Juin 2003	Septembre 2003	Décembre 2003	Mars 2004	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Ensemble des allocataires du RMI	937,4	940,6	960,0	973,8	1 027,8	+ 5,5	+ 9,6

Champ: France métropolitaine. Source: CNAF – DSER.



le marché du travail

données CVS en milliers

	Mars 2003	Décembre 2003	Mars 2004*	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles	15 430,3	15 436,1	15 423,5	- 0,1	- 0,0
DEFM de catégories 1 et 6	2 761,5	2 864,8	2 855,5	- 0,3	+ 3,4
Chômeurs non indemnisés *	1 495,2	1 555,4	1 635,5	+ 5,1	+ 9,4

^{*} Données provisoires.

Note : l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 recouvre toutes les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, y compris celles ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie 6).

Champ: France métropolitaine. Sources: Dares, Unédic.



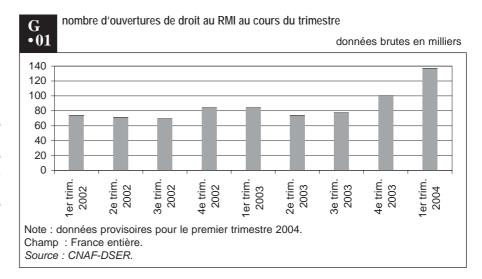
le nombre d'allocataires ayant déposé au cours du trimestre une demande de prise en charge et ayant bénéficié d'un paiement. Au 1^{er} trimestre 2004, les ouvertures de droit ont augmenté de plus de 60 % en données brutes, par rapport au premier trimestre 2003 (graphique 1), soit une nette accélération après la hausse, déjà forte, observée au 4^e trimestre 2003.

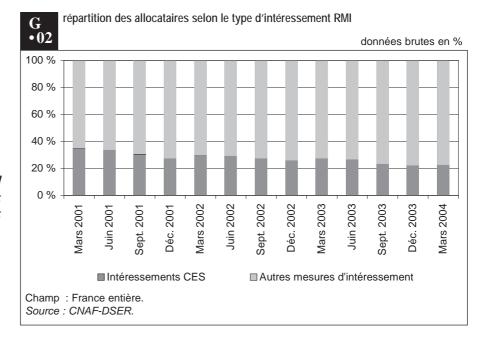
Les mesures d'intéressement liées aux contrats emploi-solidarité poursuivent leur diminution tandis que les autres s'accroissent légèrement

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement a diminué, en données brutes, de 5,2 % entre mars 2003 et mars 2004 (tableau 1). Le nombre des mesures d'intéressement liées aux contrats emploi-solidarité continue de reculer (-21,9 % en un an), en lien avec la diminution globale des entrées en CES, tandis que le nombre de bénéficiaires d'autres mesures d'intéressement enregistre une augmentation de 1,1 % (graphique 2).

Les allocataires du RMI sont inégalement répartis entre les départements

Le nombre d'allocataires du RMI varie fortement d'un département à l'autre (carte 1). En dehors des départements d'outre-mer, les allocataires du RMI sont surtout concentrés dans les départements du nord de la France, ceux du pourtour méditerranéen ainsi que dans les agglomérations parisienne et lyonnaise. Au 31 décembre 2003, c'est le département de la Réunion qui comprend le plus grand nombre d'allocataires (environ 70 900) devant cinq départements métropolitains : les Bouches-du-Rhône (68 500), le Nord (64 300), Paris (54 000), la Seine-Saint-Denis (43 900) et le Pas-de-Calais (33 500). Ces cinq départements regroupent plus d'un quart des allocataires métropolitains pour seulement 16 % de la population totale. Deux autres départements d'outre-mer, la Guadeloupe et la Martinique figurent parmi les dix départements comptant le nombre d'allocataires le plus élevé, avec une proportion d'allocataires dans la population totale nettement plus élevée qu'en France métropolitaine.





— E•1

Sources utilisées

Les données utilisées pour l'analyse conjoncturelle sont celles du régime général. Les données relatives au RMI versé par les caisses de Mutualité sociale agricole (2 % du nombre total d'allocataires en 2002) ne sont pas prises en compte ici.

Les données relatives aux allocataires proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques mensuels exhaustifs des CAF. Elles sont calées sur les dénombrements semestriels effectués à partir d'un fichier délivrant une photographie des allocataires fin juin et fin décembre.

Les dépenses proviennent de données comptables de la CNAF et sont exprimées en droits constatés. Elles ne comprennent pas la prime exceptionnelle versée depuis 1998 en fin d'année. Les 12 balances comptables mensuelles sont complétées a posteriori par une balance supplémentaire correspondant aux régularisations comptables relatives à l'année écoulée. Afin de lisser la série, on répartit cette 13° balance uniformément sur les 12 mois de l'année.



allocataires du RMI, par département, au 31 décembre 2003

•01 données brutes Guadeloupe Martinique Réunion Nombre d'allocataires 70 581 11 208 661 Champ: France entière. Source: CNAF-DSER.

RMI, chômage et intéressement à la reprise d'activité

Créé en 1988 et versé pour l'essentiel par les CAF, le RMI est un revenu minimum garanti à toute personne âgée d'au moins 25 ans, cette limite d'âge n'étant pas opposable aux personnes avec enfants à charge. Il s'agit d'une allocation différentielle, qui s'ajoute aux ressources de la famille jusqu'à atteindre le revenu garanti, lui-même modulé selon la taille de la famille. En 2003, le montant mensuel garanti à un adulte sans enfant s'élève à 411,70 euros. Le bénéfice du RMI est révisé trimestriellement.

Il s'agit d'une prestation dont le nombre d'allocataires est sensible à la conjoncture économique et, en particulier, aux évolutions du chômage. Pour autant, les évolutions du RMI ne correspondent pas strictement à celles du nombre de demandeurs d'emploi : une partie importante des chômeurs peut bénéficier des allocations versées par les Assédic ; et, une fois leurs droits épuisés, un certain nombre d'entre eux sont éligibles à l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Afin d'encourager la réinsertion professionnelle des bénéficiaires du RMI, les mesures d'intéressement permettent aux allocataires ayant trouvé une activité professionnelle ou un stage rémunéré de cumuler au moins partiellement l'allocation avec les revenus tirés de cette activité.

Pour en savoir plus

- ANGUIS Marie, CAZAIN Sophie, DONNÉ Stéphane, GILLES Christel : « Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2003 », l'e-ssentiel, n° 23, 2004, CNAF, et Études et Résultats, n° 301, avril 2004, Drees.
- LORGNET Jean-Paul, MAHIEU Ronan, NICOLAS Muriel, THIBAULT Florence : « RMI : ancienneté dans le dispositif et cumul avec une activité rémunérée, l'e-ssentiel, n° 21, 2004, CNAF.
- ANGUIS Marie, CHANUT Jean-Marie, GILLES Christel: « Les allocataires de minima sociaux en 2002 », Études et Résultats, n° 276, décembre 2003, Drees.
- MATHIEU F. : « Légère hausse des bénéficiaires du RMI au 30 juin 2002 », l'e-ssentiel, n° 5, 2002, CNAF.
- CORNILLEAU Gérard, DFMAILLY Dominique, GILLES Christel et PAPIN Jean-Pierre : « Les évolutions récentes du RMI : un effet perceptible de la conjoncture économique », Études et Résultats, n° 86, octobre 2000, Drees.

